



'gestion' entreprise Sarl

Par **Nina_g**, le **09/10/2015** à **09:15**

Bonjour, rnje ne sais par où commencer donc je vais essayer de résumer . rnrnIl y a quelques années, le père de mon conjoint l'a mis comme 'gérant' de son entreprise (mais il n'en est rien). Mon conjoint naïf n'a rien capté et avait accepté bon... j'ai demandé la raison, il n'en sait rien , donc j'ai fais quelques recherches. Sauf si deux personnes portent le même nom, j'ai trouvé un jugement à son nom où il était jugé pour faux et usage de faux, fausses factures au sein de on entreprise etc ...je me suis dis voila qui explique le pourquoi du comment . rnrnAprès l'avoir dit à mon conjoint il lui a demandé d'enlever ça (car du coup quand on voit la fiche d'entreprise il est écrit gérant : Mr ...). L'histoire devait être réglé dans le mois... c'était début Juin... rnrnComment faire pour enlever ça ? J'ai cherché sur internet il est dit qu'il faut aller devant la cour de cassation (je crois ?) avec les papiers de l'entreprise etc procédure logique quoi sauf que là du coup il n'y a rien. Une amie m'a dit que le seul moyen était de porter plainte mais heu ... voila quoi ... de un il ne le fera jamais, de deux porter plainte contre son père aussi mauvais soit-il reste à l'encontre de mes principes . Donc voila , si une personne par là a une réponse [smile4]rnrnGracias ! ?

Par **moisse**, le **09/10/2015** à **09:55**

Bonjour,rnC'est pourtant simple: il envoie à l'adresse de l'entreprise une LR/AR exposant sa démission, et il se précipite au greffe du tribunal de commerce pour officialiser cette démission.rnLe greffe saura compléter cette réponse.